

Pense
bête !

**Gagnez du temps !
Le portail famille**

www.agglo-saintes.fr

Cliquez sur « espace famille »

Toutes les informations utiles (tarifs,
règlement intérieur, menus...) sont sur
l'espace famille.
N'hésitez pas à le consulter !

Sur votre espace perso :

Réservez ou annulez les
mercredis/vacances

Annulez les repas du restaurant scolaire

Consultez vos factures

RESTAURATION

Réservation / annulation de repas : directement
sur votre espace famille jusqu'à la veille 10h en jour
scolaire.

Votre enfant est malade : envoyez un mail **dans
les 24 h** suivant l'absence à

education.enfance.famille@agglo-saintes.fr

Pas besoin de certificat médical pour justifier
l'absence à la restauration.

**Le 1^{er} jour d'absence est un jour de carence et
restera facturé quelque soit le motif.**

CONTACT

education.enfance.famille@agglo-saintes.fr

05.46.93.41.50

ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'inscription est automatique.
Cette activité est facturée lorsque l'enfant
est présent

ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredi : Ouverture des réservations début août pour l'année à venir.

Les réservations/annulations peuvent être effectuées jusqu'au dimanche soir précédent le mercredi.

Vacances : Réservation possible dès la fin des vacances scolaires précédentes.

Les réservations/annulations peuvent être effectuées jusqu'à 8 jours avant le lundi de la semaine concernée, soit jusqu'au dimanche minuit.

Votre enfant est absent : envoyez un mail à **education.enfance.famille@agglo-saintes.fr** avec
justificatif

- pour raison médicale : certificat médical de l'enfant ou du parent en arrêt de travail fourni dans la semaine suivant l'absence.
- pour modification de planning professionnel des parents : justificatif de l'employeur fourni dans la semaine suivant l'absence.

Sans justificatif, aucune annulation hors des délais impartis ne sera acceptée.